



Etablissement public du musée national Picasso-Paris

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2012-06

APPROUVANT UN PROJET DE MARCHÉ

Le Conseil d'administration,

Vu le décret n°2010-699 du 18 juin 2010 portant création de l'établissement public du musée national Picasso-Paris, et notamment ses articles 8 et 11 alinéa 11,

Vu le décret du 7 juillet 2010 portant nomination Madame Anne BALDASSARI en qualité de présidente de l'établissement public du musée national Picasso-Paris,

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 modifié portant code des marchés publics,

Vu, la délibération du conseil d'administration de l'établissement public du musée national Picasso-Paris n°2011-6 du 4 mars 2011,

Après en avoir délibéré au cours de sa séance du 19 octobre 2012,

Adopte la délibération suivante :

Article unique

Approuve le projet de marché complémentaire n° 2012-MNPP-00012-MA-00-00 conclu avec le groupement d'entreprises solidaires composé des sociétés BODIN et associés, mandataire, Egis Bâtiments, Egis Concepts, Ingelux consultants, ITA, et du cabinet Philippe Votruba.

Fait à Paris, le 19 octobre 2012



Le Président
Anne BALDASSARI
Conservateur général du patrimoine